# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 JUIN 1877.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 7 JUIN.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, aindic, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, comptes, bills et billets.

Par Platide J. Spear, au coin des rues Dauphine et Dorsan, épiceries, installations, ball, etc.

Par R. M. & P. J. Montgomery, au No 6 de la rue du Camp, diamants, bijoux, linge, meubles, etc., etc.

Par S. Guinault, No 108 rue des Ursulines, entre Roman et Frieur, un lot de meubles.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 31 de la rue des Magasins, habillements, lingeries, valises etc., etc.

SPECTACLES.

Jeudi, 7 juin 1877.

ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

## La commune de Paris à Londres

Le conseil municipal de Paris, composé presqu'entièrement de radicaux, et présidé par M. Bonnet-Duverdier, gérant du journal la *Lanterne*, dans lequel écrit Rochefort, lequel Bonnet-Duverdier vient d'être arrêté pour insulte au Président et excitation à la guerre civile, s'est voté dernièrement 20,000 francs pour faire un petit voyage à Londres. Nous empruntons au *Figaro* le compte-rendu d'un banquet qui a réuni quelques uns des conseillers aux principaux réfugiés de la commune. On verra par le discours de M. Bonnet-Duverdier entre quelles mains est tombée l'administration municipale de Paris.

Ce banquet, organisé par Lissagaray, a eu lieu chez Jouannin, Charlotte street, 32, le 7 de ce mois. Ce Jouannin est le neveu du communard Audinet, qui lui a laissé en mourant ce restaurant de dernière catégorie.

Nulle description ne saurait donner idée de la physionomie sordide de cet établissement. Plafond bas et enfumé, sol humide, murailles de couleur indéfinissable. Des chaises, des bancs et des tables de noyer; du linge sale, des couverts d'étain, une horrible odeur d'ale et de tabac. Une grande salle pour le public, et au fond une espèce de cellule pour les intimes. Quant au maître de la maison, le citoyen Jouannin, le dossier des conseils de guerre vous apprendra que, heureux sous l'accusation d'avoir fait partie du peloton d'exécution de l'archevêque de Paris, il a été condamné à mort par contumax.

Lissagaray, qui n'est pas un imbécile, est capable d'avoir choisi tout exprès un tel endroit où règne un tel homme, pour y recevoir les conseillers municipaux de Paris.

La petite fête commença à huit heures du soir; à deux heures du matin, elle était à peine terminée.

Cinq conseillers municipaux y assistaient : MM. Bonnet-Duverdier, président du conseil municipal, Théodore Binesson, Mathé, Sigismond Lacroix, et un cinquième, dont je n'ai pu avoir le nom. Ce n'était ni M. Ulrich ni M. Villeneuve, qui sont regardés tous deux comme gambettistes.

Parmi les réfugiés invités par Lissagaray, l'organisateur du banquet, Ranvier, Victor Prichard, Dubosc, Coubault, Theiz, Andrési, Léon Landrin, Emile Laudrin, Joffrin, Mangeas, P. Vitchard, Ledoe, Abraham Martin dit la Mitrailleuse, Julien (ex-commandant, ami intime de Lissagaray), Bergeret, etc., etc.

Les invitations avaient été faites secrètement, ce qui explique l'absence de Jules Vallès, l'ennemi particulier de Lissagaray. Du reste, on va voir par le récit de cette intéressante soirée quel avait été surtout le but de Lissagaray en organisant ces fraternelles agapes.

Après les présentations faites et le repas à peu près terminé, le moment des discours et des toasts est arrivé.

Procédons par ordre, en nous contentant de résumer ici et de sténographier là, les parties saillantes de la réunion et des speeches.

Ranvier a commencé par souhaiter à bien venue aux conseillers municipaux, il les a félicités de s'avoir pas craint la réaction et ce qu'elle pourrait dire en apprenant qu'ils avaient accepté de s'asseoir à la même table que ceux qui sont fiers d'être appelés : communards.

Une triple salve d'applaudissements a suivi ce salut aux conseillers de Paris, et M. Bonnet Duverdier, au nom de ses collègues présents, a pris la parole.

M. Bonnet-Duverdier a débuté en soutenant les droits de la Commune; et après avoir critiqué la conduite des différents groupes de la Chambre, il a dit :

" Tous ces députés sont plus ou moins opportunistes; ils abandonnent le terrain des principes, voulant un jour dans un sens, un autre jour dans un autre sens, selon la question en discussion. Il serait préférable que, comme sous l'Empire, les intransigeants ne fussent que cinq, mais qu'ils restassent inébranlables, sans faire aucune concession sur toute question qui s'écarte du droit révolutionnaire absolu."

Flétrissant ensuite l'opportunisme en termes fort énergiques, le président du conseil municipal a poursuivi en parlant de la Commune :

" Si nous avons une République nominale, c'est à la Commune que nous la devons. Oui, nous savons que c'est grâce à vous que Paris a, aujourd'hui un conseil municipal, c'est grâce à vous que nous sommes où nous sommes. Si Paris, ni nous, ne l'oublions, soyez-en convaincus; et notre désir, notre espérance, est de vous voir revenir au milieu de nous. Non ce l'inconvénient pas tant que vous ne serez pas rentrés, la grande ville n'aura pas repris son aspect accoutumé. Cinquante mille citoyens n'osent pas encore aujourd'hui manifester leur opinion dans la crainte d'être poursuivis. Il faut donc l'amnistie, l'amnistie pleine et entière, sans restriction, mais je ne dois pas vous le cacher, au nom de mes collègues ici présents, je dois vous dire avec peine : Nationalistes de la Chambre actuelle; elle est opportuniste et fond à gauche. Du reste, malheureusement et quoique je n'aime pas la violence, il faut pourtant la prévoir et s'y préparer. Ce n'est, — et notez que je prononce cette affirmation avec certitude et avec tristesse en même temps, — ce n'est que par une révolution que la situation actuelle se dénouera; et j'ajoute que j'y ferai mon devoir.

" C'est encore grâce à vous, citoyens, c'est encore grâce à la Commune de Paris, que Paris et la France devront, lorsqu'éclatera le coup d'État qui est à l'état latent depuis longtemps, d'avoir à Paris un corps constitué qui n'hésitera pas à prendre en main la défense de la République menacée; et je puis vous en donner l'assurance, c'est que notre croyance à tous, est que la révolution en sortira triomphante. Espérons aussi qu'à ce moment-là vous serez tous revenus au milieu de nous."

Des hurrahs frénétiques accueillirent les derniers mots de ce discours, dont je ne puis vous donner que ces pleasures saillants, mais dans lequel l'orateur ne cessa de se montrer révolutionnaire et socialiste.

L'impression fut considérable sur les convives. On ne parle aujourd'hui, parmi les réfugiés, que de M. Bonnet-Duverdier. Le président du conseil municipal de Paris a certainement emporté l'estime des communards et l'admiration de beaucoup d'entre eux. Il a promis de leur écrire, de les tenir au courant de la situation.

Mais revenons au banquet.

C'est M. Theisz qui a répondu à M. Bonnet-Duverdier. Après avoir défini le mandat du conseiller municipal, M. Theisz a remercié les conseillers municipaux de leur intention de défendre la République menacée.

—C'est votre droit et votre devoir, citoyens, s'est-il écrié, si une Assemblée quelconque voulait empiéter sur les droits de la République, si un soldat ou un aventurier tentait un coup d'État, Paris reprendrait de droit sa place de défenseur de la Révolution, et son conseil municipal deviendrait le représentant des intérêts de la France entière. Vous venez de l'affirmer, mesdames, par l'organe de votre honorable président; nous vous en remercions, et nous ajoutons que, nous aussi, lorsque le moment sera venu, nous saurons faire notre devoir."

Après Theisz on fut le tour de Rouillier. Tout naturellement ce nouvel orateur a fait à sa façon l'historique de la Commune, puis il s'est longuement étendu sur l'attitude déplorable des députés de Paris à cette époque; il a vertement critiqué la haute bourgeoisie républicaine, mais tout cela sans trop de violence de langage.

A ces discours ont succédé les interpellations.

Puis, ces messieurs se sont fait les plus tonchants adieux, en se disant : Au revoir!

C'est du reste ce que dit en termes fort clairs le *Radical* lui-même, à la date du 11 mai, à la suite de son article de tête : Paris à Londres, signé J. V.

"On a bien l'intention, soir, au Conseil municipal et au *Radical*; on a bon de grand cœur, et l'on s'est dit : Non pas adieu", mais "au revoir".

Où ? à Paris ou à Londres ?

—Les journaux religieux publient les lettres d'Hubaldus de Forbin-Janson de Lyon et de l'évêque de Montpellier à la lettre de M. Guibert au garde des sceaux.

LE CONCERT DES SERVANTES DES PAUVRES—Une salle pleine, beaucoup de monde et d'animation, un charmant coup d'œil, voilà qui réunis, la question artistique à part, l'ensemble de nos impressions sur le concert donné mardi à la salle Grunewald, au profit des Servantes des Pauvres, par Mlle Corinne Boutigny avec le concours des amateurs et artistes que nous nommons plus bas.

Le soirée n'est prolongée un peu tard, parce qu'il a fallu assez de temps au "Returning Board" nommé par les Servantes des Pauvres, pour dépouiller le scrutin, en vertu duquel une magnifique corbeille a été attribuée à la demoiselle qui avait obtenu le plus de suffrages. Chaque voix coutait 10 cents et comme il y avait huit candidatures et qu'il y a eu beaucoup de votes, la recette de la soirée a été assez notamment d'une somme importante.

Mademoiselle Corinne Boutigny a chanté, avec accompagnement de violon par M. Rock, l'air du *Pré aux Clercs*, qui lui a valu un succès d'enthousiasme. Elle a dit ce morceau dans un bon style et avec expression, et nous avons remarqué de fort jolies choses dans les détails; les trilles et les vocalises ont eu toute la légèreté désirable et la seule remarque que que nous ayons à faire est un peu trop d'effort dans l'émission d'une ou deux notes élevées. Mademoiselle Boutigny a maintenant une voix qui perfectionnée, elle n'a plus rien à prouver sous ce rapport; qu'elle s'attache donc à rester toujours maîtresse de son organe sans viser à l'effet par le son. Avec une voix belle et bien timbrée comme le sienne, une chanteuse ne doit plus aspirer qu'à exceller dans l'art du chant; or, au point où en est Mlle Boutigny, elle n'a qu'à persévérer pour toucher le but. Ce qui contribue à faire les grands artistes, c'est l'ambition de se perfectionner toujours. Peintres, statuaires, écrivains, chanteurs, tous les adeptes de l'art, nous quelque forme que ce soit, sont comme à une règle commune et ne s'élèvent que par l'étude et l'observation.

Le vif intérêt que nous portons à l'avenir de notre jeune compatriote nous a inspiré une remarque qu'elle doit regarder comme un encouragement et non comme une critique. Hâtons-nous de revenir aux compliments. Elle a fort bien phrasé le morceau de circonstance, *La Charité*, et elle a remercié le public qui lui a fait un chaleureux rappel, en détaillant avec grâce et esprit la "lettre à ma cousine." Nous ne savons si nous aurons le plaisir d'entendre encore une fois Mlle Corinne Boutigny avant son retour en Europe. Les deux concerts qu'elle a donnés, ont produit sur une vive impression et ont donné à ses amis l'assurance qu'elle réussira dans la carrière artistique où elle a débuté si brillamment.

Nous adressons de sincères compliments à Mlle L. B. sur la manière dont elle a chanté le "Concert à la Cour;" elle a exécuté les vocalises de cet air d'une façon fort brillante.

Madame Schwartz qui a chanté la ballade de *Roland*, et l'air "Sombres forêts," Mlle H. M. qui avait choisi le grand air de *Robert* "Va, dit-elle," et MM. P. Pontz et G. Théard qui ont chanté plusieurs morceaux, ont eu leur bonne part des applaudissements et du succès de la soirée. On a fort applaudi aussi le duo concerto pour piano brillamment exécuté par Mlles A. B. et Marie Herr, et la valse de *Faust* jouée avec talent par cette dernière. Enfin, la fanfare du 13e régiment a ouvert et terminé le concert par deux morceaux de résistance.

Dans la salle des rafraîchissements, de gracieuses servantes ont servi les riches au profit des pauvres, ce qui a grossi la recette d'une troisième source de revenu.

## MANIFESTES DES GAUCHES A LA FRANCE.

Voici le texte des manifestes des députés et sénateurs des gauches dont le télégraphe a fait mention.

MANIFESTE A LA FRANCE PAR LES DÉPUTÉS RÉPUBLICAINS.

Chers concitoyens,

Le décret qui vient d'atteindre vos mandataires est le premier décret du ministère formé contre la volonté nette et échec la majorité de la France. Le message du président de la République ne laisse plus de doute sur l'intention de ses conseillers. Les Chambres ont prorogée pour un mois, en attendant qu'on ait obtenu le droit de la dissoudre.

Comme après le 24 mai, la nation montrera par son sang-froid, son patience, sa résolution, qu'une incorrigible minorité ne saurait lui arracher le gouvernement d'elle-même.

Quelque douloureuse que soit cette épreuve inattendue, qui trouble les affaires, qui inquiète les intérêts et qui pourrait compromettre le succès des magnifiques efforts de notre industrie pour le grand rendez-vous pacifique de l'Exposition universelle de 1878; quelles que soient les anxiétés nationales au milieu des complications de la politique européenne, la France ne se laissera ni tromper ni intimider : elle résistera à toutes les provocations, à tous les défis.

Les fonctionnaires républicains attendront à leur poste d'être révoqués pour se séparer des populations dont ils ont la confiance; ceux de nos concitoyens qui ont déjà répondu dans les conseils élus du pays redoubleront de zèle et de fraternité, de dévouement et de patriotisme pour maintenir les droits et les libertés de la nation.

Quant à nous, vos mandataires, dès maintenant nous rentrons en communion directe avec vous : nous vous appelons à vous prononcer entre la politique de réaction et d'aventures qui renaît brusquement en question tout ce qui a été si péniblement gagné depuis six ans, et la politique sage et ferme, pacifique et progressive, que vous avez déjà consacrée.

Chers concitoyens,

Cette épreuve nouvelle ne sera pas de longue durée. Dans cinq mois, au plus, la France aura la parole. Nous avons la certitude qu'elle ne se démentira pas.

La République sortira plus forte que jamais des urnes populaires; les partis du passé seront définitivement vaincus, et la France pourra regarder l'avenir avec confiance et sécurité.

Ce manifeste a été signé par trois cent soixante-un députés républicains.

MANIFESTE DES GAUCHES SÉNATORIALES.

Les trois groupes de la gauche du sénat, réunis en assemblée générale, après avoir mûrement examiné la situation faite au pays par la lettre présidentielle du 16 mai et par la composition du nouveau cabinet,

Protestent contre la tactique qui, en ajournant le parlement, annihile après la lecture du message, a supprimé toute discussion et confisque au profit du ministère la liberté de la tribune;

Et, considérant que la crise semblée sans motif au milieu de la paix profonde du pays, et en présence des éventualités de l'extérieur, alarme les intérêts et jette toutes les défiances;

Qu'il importe de rassurer la France,

Exprimant la ferme conviction que le sénat ne s'associera à aucune entreprise contre les institutions républicaines.

Et déclarant qu'ils résisteront avec énergie à une politique menaçante pour la paix publique.

On signé :

Emmanuel Arago, président de la gauche républicaine; Lescyer, vice-président; Mazeau et Malens, secrétaires. — Bertauld, président du centre gauche; Gilbert Boucher, vice-président; Bernard et Foucher de Careil, secrétaires.—Feyrat, président de l'Union républicaine; Schœurer Kestner, secrétaire.

## L'ANCIENNE ET FIDÈLE VOIE DE JACKSON.

TOUJOURS LA PREMIÈRE.

Cette ancienne voie favorite des voyageurs a été grandement sinistrée; ses rails sont en acier, elle a de nouveaux ponts de fer et de nouveaux wagons. Les trains y circulent maintenant avec autant de régularité que de rapidité. Ils se relient avec exactitude aux convois des autres lignes. C'est le chemin le plus court et le meilleur vers l'est par Louisville et Cincinnati.

Ceux qui font des voyages de plaisir peuvent, en prenant cette route, aller par Chicago et la Canada, par Detroit et les chutes du Niagara, par New-York et les villes de bains du Nord, au même prix que par Louisville, et par les lignes de la Baltimore et de la Virginie.

Il y a en vente maintenant, au Bureau du chemin de fer de Jackson, vis-à-vis Camp Street, sous le City Hotel, des billets d'excursion et de jouissance pour les bains, permettant de visiter vous quand vous voudrez le Nord et le Nord-Ouest, par toutes les voies disponibles.

Il y a eu un changement de wagon entre la Nlle-Orléans et New-York et les autres villes de l'Est. Pas de changement entre Cincinnati et Louisville et entre la Nlle-Orléans, ou de St. Louis à la Nlle-Orléans.

Tous les trains sont des trains express.

Prenez donc l'ancien chemin de Jackson.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL EN FRANCE.—Nous trouvons dans les journaux du 30 et du 31, les listes du mouvement préfectoral, que la *Patrie* résume comme suit :

Le *Journal officiel* renferme un décret du président de la République qui, sous la date du 19 mai, prononce un remplacement d'un certain nombre de préfets révoqués, démissionnaires, appelés à d'autres fonctions ou mis en disponibilité.

C'est le premier acte administratif du nouveau ministère, acte auquel, après le changement de politique indiqué par le message du président, il était nécessaire dont notamment de l'attendre. Quant à la préjudication des modifications contenues dans le ministère de l'Intérieur, nous n'en verons apparaître seulement qu'une seule : la dernière arrêté du gouvernement de cette nature, dans un sens de conduite rigoureusement conservatrice.

Il n'est, en effet, aucun des fonctionnaires remplacés qui ne doive son origine à la révélation nécessaire du 4 Septembre et qui ne soit signalé depuis par des complaisances coupables envers les hommes de la veille; par contre, il n'est aucun des fonctionnaires nouveaux envoyés dans les départements qui ne soit connu, abstraction faite de toute opinion politique, par son dévouement profond aux intérêts conservateurs.

C'est là, pour le département, le caractère particulier du mouvement administratif dont nos lecteurs trouveront plus loin le détail.

Si, maintenant, nous voulons résumer ce mouvement, nous serons amené à constater que quarante-et-un des préfets de M. Jules Simon disparaissent des rangs de l'administration. Sur ce nombre, vingt cinq sont purement et simplement remplacés sans mention aucune, c'est-à-dire qu'ils sont révoqués; dix sont mis en disponibilité, trois sont dégénérés, deux seront appelés à d'autres fonctions, un enfin est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Les nouveaux préfets, dont la plupart étaient, il y a quelques mois, encore en place, comprennent trente-sept anciens fonctionnaires réintégrés, dix-neuf préfets nommés que l'on charge de résidences, quatre sous-préfets et deux secrétaires généraux en fonctions qui reçoivent, à titre d'avancement, des préfectures, plus un ancien membre de l'Assemblée nationale, M. Gaudioz, appelé à administrer le département du Gard (M. Gaudioz siégeait dans la précédente Assemblée au centre droit).

Voici enfin les titulaires des six préfectures les plus importantes atteintes par ce mouvement :

A Lyon, M. de Valleyrieille, préfet de la Savoie, remplace M. Welche.

A Lille, M. Welche remplace M. Lisot.

A Rouen, M. Lisot remplace M. Limbourg appelé à d'autres fonctions.

A Marseille, M. Pilhorel, préfet de la Loire, remplace M. Bondet, démissionnaire.

A Saint-Etienne, M. Bédot, ancien préfet, remplace M. Pilhorel.

A Bordeaux, M. de Tracy, ancien préfet, remplace M. Decrais, démissionnaire.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Société Bernadotte.

La société italienne de Tiro al Bersaglio a célébré, dimanche, avec beaucoup de pompe et de solennité, la fête de Pieddependance (pallonne. La belle compagnie de Bersaglieri, sous le Dalle Valle, a parcouru les principaux quartiers de la ville et n'est fait, comme de coutume, remarquer par sa belle tenue et son excellent travail. Les membres de la société ont pris part ensuite à un somptueux banquet où l'esprit de fraternité latiait avec la plus franche et la plus cordiale hospitalité. Le plus charmante d'un bout à l'autre, et tous ceux qui y ont assisté conserveront un très agréable souvenir. Mille remerciements à la Société et aux Bersaglieri pour cette journée qu'ils nous ont donnée dans la soirée.

Grand Pique-Nique des Sociétés Suisses.

C'est dimanche prochain, 10 juin, que doit avoir lieu au Jardin Magnolia le grand Pique-Nique des Sociétés Suisses de la Nouvelle Orléans. Tout a été mis en œuvre pour rendre cette fête agréable et charmante. Il y aura certainement foule.

Commerce de graine.

Une communication, signée par un grand nombre de propriétaires représentant 10,228 pieds sur l'avenue de la Louisiane, a été adressée au Conseil de ville en faveur du nouveau projet de chemin de fer sur cette avenue. La communication, fondée sur les grands avantages commerciaux que la Nlle-Orléans doit en retirer, porte les noms suivants :

Mme Aline Duqué, Charles T. Dupuy, 60 pieds; pp L. P. Delachaise, A. Rochereau & Co, 62 pieds; Albin Rochereau, 93 pieds; R. Pocheiu, 120 pieds; A. Ducq, F'aibvre, 25 pieds; A. Haffenbreig, 127 pieds; succession de P. Rice, 127 pieds; Ed. Rice, 117 pieds; succession de Samuel Wilson, 130 pieds; Adam Warner, 60 pieds; S. Bainpolis, pour J. M. Bainpolis, 30 pieds; J. S. Hyams, 9003 pieds (32 arpents de façade); W. C. Raymond, ancat, 180 pieds; D. Daverso, 30 pieds; Mme E. H. Washington, 30 pieds; C. C. Bauer, 18 pieds; Léon Dazet, 56 pieds; A. Perria, 55 pieds; Mme J. Barke, 30 pieds. Total, 10,984 pieds.

Le procès contre le Shérif.

On apprendra avec satisfaction que le procès absurde qui avait été intenté au shérif civil, à propos des commissions de député-shérif fournies par lui le 13 janvier dernier année, a été retiré depuis avant hier.

Nous publions ci-dessous une lettre de M. Bunite Sinche, qui nous a été remise par un des directeurs de la compagnie *Roman Bites*, dans laquelle il s'efforce de plaque sa position de manière à prouver, s'il en pas doutez, que dans toute cette affaire il a été plus malheureux que coupable.

Nouvelle Orléans, 6 juin 1877.

Aux officiers et aux membres des *Roman Bites*.

Messieurs.—Ayant lu les résolutions adoptées par les *Roman Bites* et publiées ce matin dans l'*Abeille* et la *Démocratie*, relativement au procès intenté par moi au shérif civil, je désire me disculper et me décharger de l'odieux qui se rattache à mon nom.

Indépendamment de ce procès par des personnes mal intentionnées, sous le contrôle desquelles je me trouvais, j'ai permis que l'on fit usage de mon nom; mais aussitôt que j'ai été convaincu de mon erreur, et que j'ai su le mal que j'avais fait, j'ai fait d'aller plus loin et j'ai ordonné que le procès fût retiré. Malheureusement il m'a été impossible de vous notifier à temps pour votre assemblée d'hier soir.

Espérant que vous comprendrez ma véritable position et que mon explication sera prise favorablement en considération par vous.

Je me souscris, respectueusement,

BENITO SOLACHE.

Une démonstration de travailleurs.

L'adoption du système des contrats appliqué à la fourniture des travaux publics à la Nlle Orléans a mécontenté les travailleurs employés habituellement par les autorités de ville, et mardi dans la soirée le bruit courait qu'ils devaient se rassembler le lendemain matin, pour se porter en masse à l'Hôtel de ville afin de protester contre l'ordonnance.

C'est en effet qu'il arrivait, en effet, et hier matin sur les 10 heures un bon nombre de travailleurs du département de Mr Mc Caffrey, conduits par leurs surintendants en surveillants de district, se sont présentés au bureau du maire, lequel qu'en dehors, devant la place Lafayette, on voyait 40 ou 50 charrettes des 125 que le département emploie ordinairement.

Un Mr Walle, surveillant d'escouade, accompagné de dix délégués, a dit au maire qu'ils venaient protester contre l'application du système nouveau à l'entretien des rues, des ponts, des canaux, des rues, ravages, réparations, parce que ce système prive de travail beaucoup de nombreux ouvriers.

Mr Pilsbury a répondu que l'ordonnance changeait le système avait passé au Conseil, mais qu'elle n'était pas encore approuvée par le maire et le magnanimé que serait-il aussi de la question, et qu'il l'interpréterait de la manière la plus favorable aux employés. Il a ajouté, cependant, qu'il regrettait cette démonstration qui n'était pas justifiable en ce moment du moins.

Le conseil d'est retiré alors et une douzaine de charrettes ont descendu le rue St Charles en criant "hurrah" pour Mr Caffrey, espérant par ces clameurs éveiller les sympathies du public. Mais personne n'a répondu à cet enthousiasme, la conduite a été parfaitement ignorée.

Comme le parlementaire en vedette Mr. Cavanne, auteur de l'ordonnance, et qu'il a toujours été ardent des mesures sans tel, Mr Cavanne, dit-on, a été mêlé à la foule et a tenté de faire comprendre aux plus intrigués que le nouveau système ne pourrait être, qu'avantageux aux travailleurs en général, et à la ville pourvoit économiser plus de travaux avec des dépenses réduites. Tout ce beau, c'est-il dit, le municipal a pu, en effet, économiser 100,000 dollars dans les travaux publics, et qu'il demande de Pouvoir, par ce moyen, satisfaire aux travaux publics, et qu'il ne peut pas faire plus, et qu'il ne peut pas faire plus, et qu'il ne peut pas faire plus